

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Caen, le 13 mars 2024

L'ACADÉMIE DE NORMANDIE ET L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NORMANDIE RENFORCENT LEUR PARTENARIAT EN SIGNANT UNE CONVENTION CADRE RÉGIONALE

Christine Gavini, rectrice de l'académie de Normandie, et Thomas Deroche, Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie, ont signé ce mercredi 13 mars 2024 une convention cadre régionale relative au développement des actions de santé publique en milieu scolaire, péri et extra-scolaire et à l'organisation des parcours scolaires des enfants en situation de handicap.

Cette convention de partenariat a vocation à **renforcer les actions en faveur de la santé des élèves sur et en dehors du temps scolaire** et à **améliorer les parcours scolaires des élèves en situation de handicap**, conformément aux engagements du Président de la République lors de la Conférence Nationale du Handicap.

Sur le temps scolaire, la convention prévoit notamment de :

- Sensibiliser et former l'ensemble de la communauté éducative à la promotion de la santé dans ses dimensions physique, psychique, sociale et environnementale dans le cadre de la démarche École promotrice de santé (EPSa) ;
- Mettre en œuvre un programme d'actions adapté au développement des enfants et des jeunes, avec des priorités d'intervention concernant la santé mentale, l'éducation à la sexualité, l'alimentation et l'activité physique, et les conduites addictives ;
- Poursuivre la coopération dans le cadre de la mise en œuvre de la politique vaccinale : l'Agence régionale de santé et l'académie de Normandie se concertent pour la mise en œuvre de la politique vaccinale, notamment en ce qui concerne le rattrapage des vaccinations recommandées pour les élèves scolarisés dans les collèges, ainsi que pour le déploiement de la campagne de vaccination contre les papillomavirus (aller plus loin : [Papillomavirus \(HPV\) : campagne de vaccination pour les collégiens de Normandie | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#))
- Renforcer des liens entre l'académie de Normandie et l'ARS Normandie pour l'observation de la santé des élèves pour une meilleure exploitation des données ;
- Développer le Service sanitaire des étudiants en santé (SSES), qui permet chaque année de former environ 2 600 étudiants en santé en Normandie à la prévention primaire.

En dehors du temps scolaire, la convention cadre régionale prévoit notamment de sensibiliser et former l'ensemble des acteurs de première ligne à la promotion de la santé, en portant une attention particulière aux thématiques : de l'accès aux droits et à la santé ; de la santé environnementale ; des addictions ; de la nutrition ; du développement des compétences psychosociales dans tous les temps extra-scolaires - conformément à l'engagement pris dans le cadre du Conseil national de la refondation – Santé.

L'organisation des parcours scolaires prioritairement en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap

Le renforcement de l'évolution inclusive de la société constitue l'une des 12 priorités d'action du Projet régional de santé 2023-2028 de l'ARS Normandie publié le 31 octobre dernier.

Convaincus que l'accessibilité de l'Ecole passe par une collaboration étroite entre l'Education nationale et le secteur médico-social, l'ARS et l'académie de Normandie sont engagées dans la formalisation d'objectifs partagés qui s'inscrivent dans la poursuite des travaux menés dans le cadre de la précédente convention.

Ce travail réside dans la construction, au sein de l'Ecole de la République, de réponses cohérentes, adaptées et adaptables aux besoins des élèves, à leur projet et à leur parcours. Cette coopération vise toutes les actions ayant pour objectif le développement des relations entre les partenaires du territoire en faveur de l'accompagnement global du parcours scolaire de l'enfant, en y associant les familles.

Ce travail partenarial s'illustre également par la mise en place de la stratégie NormHandiCAP. Présentée le 16 janvier par l'Agence régionale de santé Normandie et ses partenaires, l'Académie de Normandie et les Départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, la stratégie NormHandiCAP est un plan ambitieux de développement et de transformation de l'offre médico-sociale d'accompagnement des Normands en situation de handicap.

--

CONTACT PRESSE

Rectorat de la région académique Normandie
168, rue Caponière
BP 46184
14061 Caen Cedex
Mobile : 06 87 57 51 36
Mél : presse@ac-normandie.fr
www.ac-normandie.fr